

Une association humanitaire musulmane finançait le djihadisme



Le feuilleton durait depuis le mois de janvier. Déclarée en préfecture en janvier 2012, l'association Perle d'Espoir, dont la mission officielle était de venir en aide aux populations palestiniennes et syriennes, vient d'être dissoute et ses deux principaux dirigeants mis en examen pour « financement du terrorisme et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Yasmine Znaïdi a été placée sous contrôle judiciaire et Nabil Ouerfelli est en détention provisoire. L'organisation est accusée d'avoir utilisé dons et subsides pour financer le djihad via les terroristes musulmans syriens. Les membres seraient en affaires avec la Brigade des Faucons du Cham, du Front islamique et proche d'Al-Nosra, une branche d'Al-Qaïda.

Perle d'Espoir avait lancé en septembre 2013 un appel aux dons sur les réseaux sociaux ainsi que devant les mosquées franciliennes, au prétexte de financer l'opération « Un mouton pour l'Aïd ». Le mois suivant, alors que trois des membres se trouvaient à l'aéroport de Lyon avec une importante somme d'argent en poche, les autorités les ont appréhendés. Sur les 29 700 euros qu'ils détenaient, seulement 6 000 euros devaient servir à l'achat de moutons, le reste devant servir

alimenter un réseau djihadiste.

D'après les enquêteurs, les dirigeants de Perle d'Espoir auraient été mis en contact avec des réseaux sur place par l'entremise de l'imam Bassam Ayachi, un terroriste de 68 ans, père de douze enfants, considéré comme le numéro deux d'Al-Qaeda en Europe vivant en Belgique, et incarcéré durant quatre ans en Italie. Ce dernier, très célèbre à Molenbeek pour être soupçonné d'avoir déjà organisé des départs de djihadistes européens vers l'Afghanistan et l'Irak et qui apprécie de déjeuner au Quick du coin (*"Comme on est au Quick américain, je vais prendre un Coca américain. Je ne suis pas contre le peuple américain. Je suis contre la civilisation du cowboy !"*), n'avait pas hésité à doctement fustiger certains savants de l'islam *« il y a des savons et des savonnettes »*. Sa fille avait témoigné en décembre dernier que son père avait fait un trajet depuis Bruxelles jusqu'en Syrie à bord d'une ambulance remplie de médicaments et de vivres.



Bassam Ayachi et sa kalachnikov

Cet imam avait déclaré que *« Une fois que Bachar al-Assad tombe, on va voir comment ces gens vont se tuer entre eux. Le vrai combat, ce sera l'après Bachar al-Assad. Les 2.000 à 3.000 Européens qui combattent en Syrie, c'est comme de la bave dans le repas. Ils vont être bouffés de tous les côtés.*

Ils vont être massacrés de tous les côtés qu'ils soient islamistes ou démocrates. Ils n'ont rien à faire là-bas ».

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 14 janvier 2014 portant application des articles L. 562-1 et suivants du code monétaire et financier

NOR: EFIT1308720A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 14 janvier 2014, considérant que les personnes ci-après, par leurs actions, soutiennent le djihad armé terroriste, financent, prônent, encouragent et incitent le djihad armé terroriste en Syrie :

Association « Perle d'Espoir », déclarée le 10 janvier 2012 et enregistrée au répertoire national des associations sous le numéro W751213111.

ZNAIDI (Yasmine), née le 7 juillet 1980 à Talence (Gironde), de nationalité française.

BAILLY (Mélanie), née le 14 décembre 1988 à Lyon (Rhône), de nationalité française.

JHUMMUN (Eshan), né le 4 février 1981 à Paris, de nationalité française.

OUERFELLI (Nabil), né le 13 avril 1992 à Argenteuil (Val-d'Oise), de nationalité française.

Les fonds, instruments financiers et ressources économiques qui appartiennent à l'association « Perle d'Espoir », ZNAIDI (Yasmine), BAILLY (Mélanie), JHUMMUN (Eshan) et OUERFELLI (Nabil) font l'objet d'une mesure de gel d'avoirs.

Sont interdits les mouvements ou transferts de fonds, instruments financiers et ressources économiques au bénéfice des personnes ci-dessus mentionnées.

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française et sont valables pour une durée de six mois.

En janvier 2014, alors qu'un convoi était sur le point de partir pour la Syrie, les comptes de l'association ont été gelés par arrêté ministériel, de même que les comptes personnels des dirigeants. Le [site Katibin](#), soutien inconditionnel de l'association, criait à l'injustice, se déclarait choqué et abasourdi que le gouvernement les empêche d'œuvrer pour l'oumma, prétendant que « *la France a besoin d'associations comme Perle d'Espoir* », et tentait de faire pleurer dans les chaumières sur le sort de Yasmine Znaidi « *femme d'honneur, une sœur qui force le respect pour son courage et sa ferveur* » à qui on a pris le passeport, l'empêchant – rendez-vous compte – de présenter son nouveau-né à son père vivant à l'étranger. L'article du site concluait avec un ton dramatique : « *ceux qui payent finalement le prix de ce mépris sont des hommes mais aussi des femmes, des personnes âgées, des enfants, des nourrissons. Des innocents* ».

Nabil Ouerfelli a quant à lui été incarcéré en juillet pour d'autres faits alors qu'il rentrait seul de Syrie. Sa page Facebook contenant des photos postées lors de ses différents

séjours était truffée de drapeaux islamiques et d'armes, mais surtout de scènes de décapitation avec notamment une photo légendée « *voici 5 têtes de porc qui combattait avec hezbollah* ». Il se serait en outre vanté d'avoir noué des contacts avec des moudjahidin, précisant sur sa page « *engin explosif à université Al-Azhar de Gaza* ».

Des soutiens de l'association dénoncent un Etat hostile mettant des bâtons dans les roues d'une si gentille organisation qui aide des pauvres innocents, et surtout appellent à l'action, tandis que d'autres en appellent directement à Allah...



Abou_Hafs @Ansar_Al_Ouma · 17 nov.
Des du'as pour notre soeur qui s'est fait embarquer Allahumstan

← ↻ ☆ ...

← → 🔒 m.facebook.c 🔄 13! ☆

Association Sanâbil
Des Du'as pour Oum Janna et sa fille!

Le frère qui avait laissé son logement à la soeur et sa fille vient de m'informer qu'en allant récupérer des affaires chez lui il a eu la mauvaise surprise d'y voir des policiers en train de perquisitionner son appartement.

Ils lui ont refusé l'accès et lui ont montré un mandat de perquisition concernant la présidente de perle d'espoir, il n'a pas eu le temps de lire leur document et à du rebrousser chemin.

Ce soir nous appelons Oum Janna mais son téléphone est directement sur répondeur, ce qui nous laisse imaginer qu'elle a été embarquée.

La pauvre soeur qui nous confiait être heureuse et trouver enfin un peu de sérénité !!!

Des du'as pour notre soeur et sa fille.

Qu'Allah les préserve !

Ne les oubliez pas dans vos sujuds la nuit.

Photos du journal · il y a 2 heures · 📷
Voir en taille réelle · Envoyer sous forme de message · Signaler la photo

J'aime · Commenter · Partager · Recevoir les notifications

Sans doute échaudé par les turpitudes concurrentielles des différents groupes djihadistes, Nabil Ouerfelli semble avoir

cependant été assez désabusé par son expérience, comme en témoigne ce propos posté cet été : « *Les dollars ont rendu la révolution syrienne un commerce. Les femmes et les enfants qui meurent on se fout maintenant* », puis « *Jveuu que tout les syrien m oublie vous m Avez MIT dans une sacre merde* ».

Espérons qu'en prison, il aura au moins l'opportunité d'apprendre le français.

Caroline Alamachère